

Collectif
NOUS AUTRES

Quelle action publique face au racisme ?

Une recherche-action dans le Nord-Pas-de-Calais

L'Harmattan

© L'HARMATTAN, 2013
5-7, rue de l'École-Polytechnique ; 75005 Paris
<http://www.librairieharmattan.com>
diffusion.harmattan@wanadoo.fr
harmattan1@wanadoo.fr
ISBN : 978-2-343-00910-0
EAN : 9782343009100

« On se sent finalement pas à l'abri, hein... J'suis de nationalité française, j'ai les papiers français, j'occupe une fonction qui pour moi est valorisante, et pour moi, je le vis comme une ascension sociale... mon père est ancien mineur... pour moi, je suis bien, je suis musulmane, je pratique ma foi et pour moi, c'est pas écrit sur mon front, mais... je me sens pas pour autant à l'abri. »

Une enseignante du Pas-de-Calais

« Ce ne sont pas nos différences qui nous immobilisent, c'est le silence. Et tant de silences doivent être brisés ! »

Audre Lorde

Nous autres est le nom collectif que se sont donnés les contributeur.e.s de cette recherche-action sur l'action publique face au racisme dans la région Nord-Pas-de-Calais. Réunissant des acteur.e.s issu.e.s d'institutions et d'horizons divers, tou.te.s intéressé.e.s par la chose publique et préoccupé.e.s par un problème qui se pose à « nous tous » (le racisme), ce projet a été un espace expérimental d'élaboration collective. « Nous autres », réunis par une implication et un sentiment partagé de responsabilité, avons travaillé pendant plusieurs mois à confronter « nos » expertises, et à construire ensemble de l'intelligence collective.

« Nous autres » partageons le souci de faire avancer l'action publique vers la prise en compte et la discussion de questions que « nous » pensons fondamentalement mal posées. Thème rebattu, le couple racisme / antiracisme fait l'objet d'un consensus indiscuté. L'absence de réflexion critique et ancrée sur l'action publique (ou l'inaction publique) dans ce domaine sert aujourd'hui la stratégie d'une extrême-droite qui sait capter les ressources de ses adversaires pour rendre légitime la racialisation de nos sociétés - sous couvert, par exemple, de dénoncer un « racisme anti-blanc ».

Les discours moraux et la communion nationale contre le « retour de la bête » ont fait long feu. « Nous autres », observant et subissant quotidiennement la violence du racisme ou du nationalisme, avons voulu assumer notre part de responsabilité dans la réinvention de manière de voir et de faire, en questionnant collectivement les ressorts d'une action publique qui « nous » met aujourd'hui dans une cruelle impuissance, et nous enferme dans la peur. « Nous tous » avons la responsabilité de retrouver « nos » manches pour construire ensemble une société délibérément ouverte et inclusive.

Face à un antiracisme qui a pour habitude de « regarder la paille dans l'oeil du voisin », il est temps d'affronter la banalité et l'importance d'un problème qui « nous » saisit, chacun et tous. En finir avec les discours sur « eux ». En finir avec la bien-pensance morale. S'attaquer à ces frontières entre « Nous-mêmes » et « Eux-autres » pour travailler l'altérité constitutive de chaque collectivité, avec ses inévitables conflits. *Nous autres*. Cela suppose une société réflexive, et une action publique moins soucieuse de faire du chiffre et plus soucieuse de produire du sens. Reconnaître le problème à sa juste mesure. Agir concrètement ici, là, partout, pour réguler les violences qui « nous » traversent, qui structurent « nos » positions sociales et « nos » rapports, et que « nous tous » ne cessons le plus souvent de (re)produire, généralement à bas bruit, et malgré « nous ».

Face à cela, il n'est pas question de se résigner. Il en va de notre professionnalité d'acteurs publics comme de notre responsabilité de citoyens. Agir suppose d'élaborer une critique *par en bas*, une critique située et ancrée de l'action et des politiques dans lesquelles « nous » sommes pris, dont « nous » mesurons en pratique et chaque jour leur inadéquation avec l'ordre du problème. Il « nous » faut pour cela libérer « nos » capacités critiques *de l'intérieur* et accepter le risque d'une expérimentation commune à ciel ouvert.

Nous autres n'est pas un anonyme – on trouvera dans les pages suivantes la présentation des contributeur.e.s. *Nous autres* avons de multiples visages. *Nous autres* est le possible nom de n'importe qui, de n'importe quel projet collectif qui voudrait l'habiter, à condition de partager et de rendre compte des quelques principes de travail ci-dessus.

Octobre 2012

Introduction

Encore une étude sur le racisme ?

Des milliers de textes ont été écrit sur le racisme sous ses diverses formes et dimensions. La littérature, l'histoire, la sociologie, la psychologie, la philosophie, l'anthropologie, la biologie, la psychanalyse, les sciences politiques... se sont penchées sur cette immense et intense question : *qu'est-ce que le racisme ? Quel sens peut revêtir ce phénomène, dans un monde qui a rêvé de réduire les idéologies et les préjugés à force de Science ? Comment en comprendre le renouvellement dans une société française qui s'est inventée et proclamée héraut de l'égalité universelle ?* Cruelle ironie de l'histoire : on sait depuis que ces rêves scientifiques et politistes ont largement contribué à fabriquer l'idéologie raciste et à légitimer le processus de *colonisation* (Elias 1969)¹, dans la France métropolitaine comme ailleurs, avec ses rapports d'oppression tout à la fois classiste, sexiste et raciste. On peut d'ailleurs situer la naissance de l'idéologie raciste au XIXe siècle, à une époque de conjonction

¹ Pour ne pas alourdir la lecture, nous optons pour le style « anglo-saxon » de bibliographie, et renvoyons à la liste en fin de rapport.

Chez Norbert Elias (1969), l'idée de *processus de civilisation* inclut une phase de colonisation. Celle-ci ne se réduit pas à ce qui est communément entendu par ce terme en France, à savoir le moment de la formation d'un empire. Des phases équivalentes au sein de la métropole ont antérieurement eu lieu (la domestication des régions, la fabrication du salariat, etc.), dont la colonisation hors de métropole a pris le relais. En ce sens, les rapports de classe et de race participent d'une logique historique commune, mais correspondent à des espaces-temps distincts.

entre l'affirmation du schéma philosophique des Lumières, le développement des sciences (notamment sociales – mais avec le modèle qu'a représenté la biologie), l'essor industriel et la diffusion du modèle bourgeois, qui réordonnent les rapports de pouvoir (formes de prolétarianisation, processus de colonisation, etc.) (Guillaumin 2002).

Cette littérature foisonnante, et à bien des égards surabondante, privilégie certaines approches, certains points de vue ; elle en minore d'autres, dans le même temps. L'histoire politique des théories racialistes ou racistes (depuis les années 1970), et celle des extrêmes-droites (depuis les années 1980-90), sont très nettement majoritaires. Le point de vue des « racistes » (Wieviorka 1992) et plus encore des racisés fait au contraire l'objet d'une occultation presque systématique : on parle plus souvent pour eux, « sur » eux, et l'on traite d'un phénomène – le racisme – d'une façon parfois bien éthérée. Nous sommes pourtant, depuis les années 1980, dans ce qui est probablement une nouvelle ère de ces questions, marquée par une série de travaux sur l'actualité de l'extrême-droite en France et en Europe, sur la racialisation des politiques européennes d'immigration, sur la banalisation d'un « racisme ordinaire », et aussi sur une critique de l'antiracisme... De nouvelles approches et formulations, prenant plus ou moins leur distance avec le concept de racisme, sont apparues pour qualifier la situation française : ethnicisation, ségrégation, discrimination. Mais elles peinent parfois à se faire une place dans un champ scientifique non dénué de cloisonnements et de présupposés théoriques, et dans un espace politique saturé par d'autres référentiels : celui de « l'intégration républicaine » et plus récemment celui de la « diversité » (Noël 2010a). Le savoir accumulé constitue à la fois une formidable richesse, et le risque d'une répétition de schémas analytiques bien rodés. Sans plus de prétention, la présente approche s'inscrit dans une perspective qui demeure somme toute peu explorée : nous nous intéressons moins au phénomène en tant que tel qu'à l'action à son endroit, et plus précisément du

point de vue de *l'action publique*². Pour les acteurs publics, le racisme est en effet devenu objet d'action, avec l'institutionnalisation relative de l'antiracisme ; c'est un regard réflexif sur l'état de ces questions que nous conduisons ici.

Institutionnalisation et désenchantement

Depuis quelques dizaines d'années en France, le statut de la question du racisme a changé ; le thème s'est progressivement institutionnalisé, et en conséquence imposé comme objet formel de discours et d'action, notamment pour certains acteurs et certaines institutions. Depuis les années 1970, l'incrimination pénale du racisme n'a cessé de s'étendre, en juridisant progressivement ce phénomène, et en légitimant un potentiel répressif croissant de la puissance publique. La loi de 1972 est même devenue, pour les associations antiracistes qui l'ont promue, objet mémoriel de célébration³. Les associations ayant pour objet le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie ou plus récemment la discrimination, se sont multipliées, à un rythme croissant depuis les années 1980⁴. Cela semble témoigner d'un

2 Pour la sociologie politique, l'action publique désigne les actions combinées des différents acteurs participant de la chose publique (donc pas uniquement l'Etat). On parle de problème public pour désigner les *objets d'action* que se donne la politique ; en effet, il n'y a de politique publique que relative à des problèmes publics constitué comme tel.

3 « Le MRAP célèbre les trente ans de la loi contre le racisme. La lutte antiraciste, côté tribunal », *La Voix du Nord*, 4 juillet 2002 ; « Commémoration festive de la loi de 1972 contre le racisme. Trente ans de combat pour quoi ? », *La Voix du Nord*, 26 décembre 2002.

4 Sans exhaustivité : la LDH (Ligue des droits de l'homme) a été fondée en 1898 à l'occasion de « l'Affaire Dreyfus » ; la LICA a été fondée en 1928, avant d'élargir son champ d'action à l'antiracisme, et devenir LICRA en 1979 ; le MRAP a été fondé en 1949 et a changé de nom (de « contre l'antisémitisme et pour la Paix » à « pour l'Amitié entre les Peuples », au moment où se construit le racisme « anti-immigrés ») ; la première ASTI (Association de solidarité avec les travailleurs immigrés) naît en 1962 suite à l'incendie d'un bidonville ; SOS racisme a vu le jour en 1984, en captant l'opportunité politique générée par les « Marches pour l'égalité » et le mouvement Convergence 84 ; Ras l'front a été créé en 1990, en réponse à la montée du Front national dans les urnes et sur le terrain ; le MIB (Mouvement de l'immigration et des banlieues) a été créé en 1995 ; Vigil-ance en 2002, suite à la seconde Intifada ; ACLEFEU en 2005 à Clichy-sous-Bois, suite à la « révolte des banlieues » ; Les Indivisibles en 2007, la Coordination contre le racisme et l'islamophobie en 2008 ; etc.

renouvellement des objets de mobilisation, avec les thème de l'immigration, des banlieues, ou des discriminations. Corrélativement, cela traduit un changement dans les formes de *représentation* politique du problème, avec le refus croissant « *qu'un groupe directement touché par le racisme soit représenté par un autre indirectement concerné* » (Lloyd 1998, p.83). Les voix se sont multipliées, et sont devenues plus souvent locales ; avec elles, les points de vue sur le problème ont divergé ; et les problèmes « d'unité » du mouvement sont devenus une source de préoccupation pour les associations nationales hégémoniques. L'institutionnalisation de cette question se traduit également par le fait, déjà bien étudié, que des commémorations ou des manifestations organisées sous l'égide des pouvoirs publics se sont accumulées, depuis les années 1990 : hommage aux victimes du nazisme, commémoration du 8 mai 1945 ou de la fin de la guerre d'Algérie, journée mondiale ou semaine d'action contre le racisme, etc. - avec d'éventuelles déclinaisons locales (« Mois de l'Autre » du Conseil régional en Alsace ; « Festival de la citoyenneté » initié par la Préfecture du Nord...). Des rapports publics ont contribué à instituer cette question, de façon régulière avec la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH), depuis 1990, ou de façon plus circonstancielle avec divers rapports récents (Rufin 2004 ; Moinet 2005 ; Lozès et Wieviorka 2010). Plusieurs institutions publiques, au premier rang desquelles l'Ecole, ont été progressivement chargées d'inclure ce thème dans leur programme d'action. *A fortiori* avec la discrimination raciale, devenue théoriquement priorité d'Etat en 1998, cette logique de mobilisation institutionnelle s'est étendue, et l'Etat s'est emparé du discours des « luttes ». Les médias, on le verra, ont accompagné cela d'un flot incessant de parole qui entoure,

Dans le même temps, le thème de « l'antiracisme » est devenu une bannière pour des mouvements d'extrême-droite qui y voient l'opportunité de mettre en scène le « racisme anti-blanc » et la défense de « l'identité française ». Voir notamment l'AGRIF (Alliance Générale contre le Racisme et pour le respect de l'Identité Française et chrétienne, créée en 1984), qui utilise cet argument pour tenter de criminaliser les luttes symboliques des minorisés (nous pensons aux procès intentés à Houria Bouteldja, du mouvement des Indigènes de la République, pour ses propos sur les « souchiens », à Saïd Bouamama et Saïd (de ZEP) pour leur ouvrage/album *Nique la France. Devoir d'insolence* (éd. ZEP, 2010).

recouvre et élabore ce thème, en participant de le constituer en problème public, en objet d'action.

Tout cela pourrait apparaître d'un certain côté comme un succès incontestable de l'antiracisme : en s'appuyant notamment sur les réseaux et instances européens (Guiraudon 2004), ce mouvement a contribué à institutionnaliser une question qui se présentait comme largement militante – « *pseudo-militante* », selon la critique de P.-A. Taguieff (1996). Le mouvement associatif a notablement poussé à la juridisation croissante du thème, à la faveur de diverses « affaires »⁵ - en participant, volontairement ou non, d'une « *politique des émotions* » (Fassin 2008). Mais, paradoxalement peut-être, ce gonflement du thème, la démultiplication des actions et des acteurs, et la diffusion d'un discours antiraciste moral et intellectuel hégémonique (Lloyd 1998, p.84) n'apparaissent pas vraiment comme des succès. Tout au contraire, ils se présentent comme le signe d'une « crise de l'antiracisme ». Non seulement celui-ci est apparu en décalage ou en incapacité de plus en plus manifeste face à ce qui semble un inexorable retour des discours et actes de racialisation ; mais au fond, on peut se demander si ce discours moral n'a tout simplement pas contribué à *généraliser l'inquiétude*. En effet, l'offensive politique face au racisme, qui avait été portée aux plus hauts sommets internationaux, depuis les années 1950 et 60 sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, semble céder le pas à un double désenchantement. L'antiracisme a fait l'objet d'importantes critiques : on a dénoncé son paternalisme néocolonialiste, les ressorts culturalistes et racistes de son fond argumentaire, l'instrumentalisation politico-médiatique de ce thème, ainsi que l'aveuglement du mouvement à des formes nouvelles de racisme (Galissot 1985 ; Taguieff 1988, 1995). Mais en outre, la persistance de formes d'expressions banalisées du racisme et plus encore la résurgence européenne (notamment) des extrêmes-droites sur l'échiquier politique, alors qu'on les

5 La législation a été renforcée régulièrement en réponse « politique » à des « affaires » : cas de discrimination dit « affaire du Latin musique » (utilisée par des associations pour promouvoir un projet de loi) et contexte de l'année internationale contre le racisme, pour la loi Pleven en 1972 ; « affaire de Carpentras » pour la loi Gayssot de 1990...

pensait « groupusculaires », a conduit un auteur comme Taguieff à qualifier rétrospectivement de « *naïveté psychosociale immense* » l'idée que l'on pouvait « *en finir avec le racisme* » à coup d'arguments scientifiques et moraux.

Tout se passe d'un côté comme s'il fallait apprendre à vivre avec un insoluble problème public qui ne cesse de tramer les rapports sociaux et de hanter la scène politique, de façon de plus en plus visible (condamnation d'un ministre pour injures raciales⁶, etc.). Ce qui était qualifié de « *Mal absolu* » (Taguieff 1996) est devenu, selon le Larousse, un « *mal ordinaire* »⁷. Mais tout se passe aussi, dans le même temps, comme si la question consensuelle de l'antiracisme se repolitisait : elle accueille désormais de plus en plus d'acteurs aux visées divergentes, et devient le lieu de multiples controverses. Cette sorte d'éclatement d'un mouvement qui avait fait de l'unité l'horizon même de son combat semble, pour l'heure, vécu sur le mode dramatique. La littérature critique en témoigne : *Voyage au centre du malaise français. L'antiracisme et le roman national* (Yonnet 1993) ; *L'antiracisme dans tous ses débats* (Bitterlin 1996) ; *Grandeur et misère de l'antiracisme. Le MRAP est-il dépassé ?* (Wynnikamen 2007)... Ces analyses sont aujourd'hui banales, et l'enjeu n'est pas ici d'étudier l'antiracisme pour lui-même ; mais il y a des raisons de penser que cette histoire n'est pas étrangère au malaise, au doute et au sentiment d'impuissance qu'expriment les acteurs locaux censés agir « contre le racisme ».

La construction d'une représentation du problème

C'est dans ce contexte d'inquiétude face au racisme et d'incertitude quant à l'action que prend place cet ouvrage, fruit de la rencontre entre un projet de *sociologie publique* (Burawoy

6 Nous faisons bien sûr allusion au fait que B. Hortefeux, ministre de l'Intérieur à l'époque, a été condamné par le tribunal correctionnel de Paris le 4 juin 2010 à 750 euros d'amende et 2.000 euros de dommages et intérêts pour injure raciale.

7 <http://www.larousse.fr/encyclopedie/nom-commun-nom/racisme/85140>

2006) conduit par l'ISCRA, et une commande publique de l'ACSE et du SGAR Nord-Pas-de-Calais⁸. L'accumulation de discours et/ou d'analyses du phénomène, évoquée ci-dessus, laisse en friche une question, tout compte fait assez peu travaillée bien qu'elle tараude quiconque s'intéresse au racisme : *quelle action face à ce phénomène ?* L'objet de ce travail a été d'explorer, dans une visée d'abord locale, *l'action publique face au racisme*, en regard des *manifestations publiques du racisme*. Parler de manifestations publiques veut dire que nous nous intéressons à la part publiquement visible du phénomène, celle qui est classiquement présentée comme *l'expression manifeste* d'une idéologie. Nous nous intéressons ce faisant aux processus qui rendent visible ou non le phénomène, qui lui donnent forme, et donc qui sont susceptibles de donner prise à l'action. Nous partons en effet du postulat selon lequel l'action publique s'organise à partir d'une représentation du problème, qui est elle-même prise dans un *référentiel global* (Muller 2003). Quelles sont les « lunettes sociales » qui font voir (ou non) du racisme ? Quelle image publique est construite de ce phénomène, et symétriquement quelles sont les éléments qui sont laissés dans l'ombre ? Comment donne-t-on à voir le problème et comment envisage-t-on d'agir sur lui ? Et symétriquement quelles sont les coulisses et les présupposés de cette *mise en scène* du problème public ?

Cette orientation du travail découle en large partie de la dynamique de recherche-action, qui a privilégié une analyse réflexive de la position et de la posture des acteurs concernés. D'emblée, les participants se sont retrouvés dans le désir de rompre avec « *un discours moral qui n'a aucun effet* ». En conséquence, nous nous sommes retrouvés dans une commune difficulté à penser et inventer autre chose. Un objectif explicite de la démarche a été de « *contribuer plus largement à ouvrir la parole publique sur les questions de racisme, à générer du questionnement et de l'échange sur ce phénomène, et à le*

⁸ Respectivement : Agence nationale pour la Cohésion sociale et l'égalité des chances, et Secrétariat général aux affaires régionales - Préfecture de région.

constituer en problème public »⁹. Soit un objectif de *reconnaissance*, non pas d'un problème nouveau, mais d'une perspective que le groupe pense insuffisamment formulée et/ou peu audible dans l'état actuel des politiques publiques. Mais au regard même de cet objectif, il n'est pas sûr loin de là que le discours antiraciste hégémonique n'ait « aucun effet ». Certes, on peut douter de son efficacité pour convaincre d'hypothétiques « racistes », ou pour endiguer plus généralement le phénomène. A ce titre il ne convainc plus les participants au groupe de travail. Mais on peut en même temps penser que sa dimension *hégémonique* a pour effet de bloquer l'émergence d'une analyse alternative, et que cela participe des difficultés rencontrées par les acteurs locaux pour renouveler les cadres d'action.

Agir plutôt que faire : une approche réflexive de l'action

Ce n'est pas un hasard si cette recherche collective a été tramée par la métaphore du regard : regards croisés entre chercheurs et acteurs des politiques publiques ; jeu de miroir du phénomène et de l'action à son égard ; travail sur les *points de vue* en présence, sur les représentations sociales du phénomène, et sur les « lunettes sociales » qui font voir ou non quelque chose comme du racisme. Qu'est-ce qui fait qu'on le voit dans certaines situations, certaines institutions, certains territoires... et pas dans d'autres ? Certains l'éprouvent, en souffrent, en crèvent... quand d'autres ne le voient même pas. Pourquoi cela ? Ce travail est traversé par un enjeu de regard sur les rapports divers à cette question, sur les jeux d'étiquettes qui nomment ou qui occultent, sur les stratégies qui conduisent à reconnaître ou à dénier. Il porte une attention aux procédés de catégorisation, qui confèrent une forme et un contenu au « problème du racisme ». Il répond à un intérêt pour les modes de *construction du problème public*, qui en font alternativement une réalité situable, saisissable et travaillable par les acteurs publics, ou au contraire une question

⁹ Voir en annexes le protocole de travail du groupe de recherche-action.

tenue à distance, un objet insaisissable car « délocalisé » (Dhume et Girardat 2008). La question qui est en perspective est donc : *à quelles conditions un autre regard sur le phénomène (et lequel ?) pourrait nous permettre de nous saisir autrement de notre pouvoir d'agir ?*

Notre parti-pris sociologique a été d'adopter une approche constructiviste et réflexive, dans laquelle le travail sur les contours et le statut de cette question nous outille pour penser et construire une action publique moins aveugle à elle-même¹⁰. Tournée délibérément vers l'enjeu de *l'action* (dans laquelle, on le verra, les discours tiennent une place majeure), cette recherche-action n'offre justement aucune recette. Elle privilégie un questionnement des pratiques, et un outillage des professionnels pour réfléchir l'action. Elle veut d'abord (re)constituer un problème qui puisse être saisissable et praticable. Car, sur le strict plan de l'action, bien des éléments de réponses ont déjà été apportés à la question de « ce qu'il faudrait faire ». Les rapports publics semblent ressasser les mêmes grandes réponses, plus ou moins partagées par le cortège des antiracistes déjà convaincus. Comme on le verra dans l'analyse de la presse, l'antiracisme n'est pas en manque d'initiatives ; cela fourmille. Parmi un ensemble hétéroclite, il y a certes souvent des logiques aveugles qui se répètent indéfiniment, mais il y a aussi parfois une inventivité réelle ; nous en verrons quelques exemples (chap.4). Depuis les années 1990, plusieurs documents se sont consacrés à proposer des pistes de travail sur le « racisme ordinaire » (Taguieff 1993 ; Profession banlieue 1998). Par ailleurs, une nouvelle littérature – sans compter la foisonnante sitographie Internet – se penche sérieusement sur les enjeux pédagogiques de la question (Tauvel 1997 ; Falaize 2004 ; Bossy 2007 ; Bordet, Cohen-Solal 2008 ; Boucher, Belqami 2008 ; Dhume 2009b). Nous ne voyons pas ici l'enjeu de répéter ce

10 Sur ce plan, l'incertitude ambiante n'est pas seulement un obstacle à la pensée et l'action ; elle peut constituer un point de départ heuristique et pratique : quitter les certitudes morales qui renvoient dos-à-dos l'antiracisme et le racisme ; faire du doute et de la mise en question un moteur du travail, dans lesquels l'action publique s'autorise à expérimenter, et avec lesquels les acteurs publics s'autorisent à penser.

processus. Ce rapport se veut contributif ; mais pour que l'action ait du sens, il s'agit d'interrompre son flux – et sa répétition – pour (s')adresser collectivement cette question : qu'est-ce aujourd'hui que l'action publique relative au racisme ? Que fait-elle ? Quels sont ses référents et vers quoi pointe-t-elle ? A notre sens, ce n'est qu'au regard de cette forme d'évaluation que d'autres possibles peuvent aujourd'hui se dessiner.

Le dispositif de recherche-action

Une démarche de sociologie publique

Cette recherche-action s'inscrit dans une perspective de *sociologie publique*, où les sociologues sont impliqués dans un champ de pratique – ici, l'action publique locale. Le recherche peut alors contribuer à « *infuser* » (Burawoy, 2006) une *analyse sociologique critique de l'intérieur des politiques publiques*. En partageant une pratique analytique, il s'agit d'outiller des acteurs afin qu'ils puissent gagner en mobilité et en pertinence, dans leurs actions. Ce d'autant que la situation se caractérise par des rapports de force, relatifs par exemple aux enjeux de reconnaissance d'une *problématique* du racisme susceptible d'interroger le rôle des institutions dans la production ou la légitimation du phénomène. Les membres du groupe de recherche-action sont en l'occurrence porteurs d'une logique alternative de l'action. Ils sont vecteurs d'un désir de faire avancer leurs institutions respectives, et au-delà. Sur de telles questions de nature *politique*, c'est-à-dire qui touchent à la collectivité dans son ensemble – à sa représentation, à son fonctionnement et à ses principes mêmes –, il s'agit d'interroger nos savoirs et nos manières de poser le problème, afin de mieux le saisir, de comprendre comment il a prise sur nous pour tenter de prendre mieux prise sur lui. Ce travail s'est effectué à travers un processus empirique de *réflexion* autour de cet objet particulier qu'est le « racisme ». Les participants ont été invités à se faire co-analystes de l'action publique dans laquelle ils sont engagés... Avec tout ce que cette analyse réflexive a de difficile et peut-être de douloureux.

L'histoire de ce projet est celle de rencontres entre des intéressés, professionnels et/ou militants, croisés. Au début 2009, l'ISCRA a été sollicité par un Conseiller principal d'éducation d'un lycée agricole du Pas-de-Calais, qui avait choisi, pour sujet de son mémoire professionnel, l'action éducative face au racisme. Avec cette question, en phase immédiate avec la réalité de sa situation de travail : « *Le lycée est-il le lieu où cette question du racisme doit être abordée ?* »¹¹. Au-delà de la réponse consensuelle et convenue de l'antiracisme, qui fait de l'Ecole un lieu « évident » de l'action, cette question souligne deux niveaux d'enjeux : premièrement, la pertinence de la question, et donc l'incertitude de la réponse, autrement dit le doute sur ce que les acteurs scolaires doivent ou peuvent faire ; deuxièmement, le fait que parmi « l'équipe » d'un établissement scolaire, l'appétence et la disposition à ouvrir ces questions est loin d'être acquise et partagée. Cette question rencontre d'importantes résistances et ouvre d'insondables abîmes dans les rapports professionnels au sein d'une institution telle que l'école (Dhume-Sonzogni 2007a). Deux journées de travail avec un collectif de professionnels issus des lycées agricoles de la région a permis d'ouvrir un peu cette question, et d'entamer des démarches d'expérimentation.

Ces questions ont trouvé un relais et un écho auprès de l'ACSE et du SGAR Pas-de-Calais, préoccupés par la récurrence et la multiplication de signes d'une banalisation du racisme, notamment au sein des institutions publiques. Ils ont en conséquence initié un cadre institutionnel permettant d'accueillir une démarche de recherche-action. Chemin faisant, ce projet a croisé l'initiative de la scène nationale du bassin minier, Culture commune, qui montait une pièce, intitulée « Naz », sur l'identification au néo-nazisme de jeunes gens, notamment dans le bassin minier. Avec le souhait d'ouvrir une parole publique et un débat sur les ressorts de ce phénomène, et sur la responsabilité des adultes et des institutions à cet égard. L'ACSE et Culture commune ont sollicité l'ISCRA pour un accompagnement réflexif de ce projet. C'est à partir de ces

11 DETALLE V. (2009), « Sensibilisation à la lutte contre le racisme et ses démonstrations ostentatoires au sein du Lycée », Mémoire professionnel, Promotion des CPE 2008-2009, ENESAD.

diverses connections et expériences, toutes entrecroisées – certains acteurs ont participé des trois projets, en fin de compte –, que la recherche-action a cheminé. Après une phase d'enquête exploratoire, qui a permis également de nouer des contacts et d'identifier un ensemble de professionnels ou de bénévoles intéressés, un groupe de travail interinstitutionnel s'est constitué. Il a travaillé régulièrement, à raison d'une séance mensuelle, de décembre 2010 à septembre 2011.

Une approche de sociologie politique

Ce projet se veut contribuer à une *sociologie politique* des processus d'ethnisation et de racialisation, c'est-à-dire qu'il s'attache en particulier « *au contraste entre la banalisation de l'ethnicité ou de la gestion ethnique dans l'ordinaire de la vie et leur occultation dans les catégories et les discours officiels* » (Lorcerie 1997, p.12). Face aux tensions qui traversent l'expérience des acteurs qui ont participé à la recherche-action, nous avons cherché à comprendre quel était le référentiel qui oriente à ce jour la perception et la représentation publique du racisme et de l'action antiraciste. Nous avons été attentifs en particulier aux contradictions, aux hésitations, aux ambivalences, qui se manifestent dans les politiques publiques, en particulier entre deux logiques susceptibles d'être antagoniques : l'une que l'on peut qualifier de « nationale », qui définit le racisme et l'antiracisme, et fixe pour horizon l'unité de la Nation ; l'autre, qui serait une perspective « locale » ou située, qui correspondrait aux contraintes et aux exigences d'une action publique pragmatique, cherchant à se saisir des formes et des contextes dans lesquels prendrait place et sens ce qu'il est convenu d'appeler le racisme.

Terrains, matériaux et méthodes

Trois dimensions se complètent pour nourrir cette analyse. D'une part, une enquête qualitative auprès d'acteurs de la région ; d'autre part, l'expérimentation d'interventions autour du spectacle « Naz » ; enfin, des séances de travail avec un collectif interinstitutionnel engagé dans la coanalyse. Au final, l'analyse repose donc sur divers matériaux :

1° Une quarantaine d'entretiens semi-directifs ont été réalisés sur la région Nord-Pas-de-Calais, entre avril 2010 et mai 2011. L'objectif était à la fois de recueillir du matériau pour l'analyse, d'élaborer à titre exploratoire une première problématisation, et aussi, d'intéresser des acteurs à participer à un groupe de recherche-action. Pour le choix des interlocuteurs, nous avons pris en considération le fait que, si les manifestations du racisme sont *a priori* multiformes et diffuses, leur représentation comme problème publique est, elle, plutôt « fixée » dans des formes, des temps et des espaces en partie prédéfinis. Notamment par un partage des tâches entre Etat et associations, entre communion rituelle et activités éducatives, etc. De ce fait, nous avons supposé que plusieurs points de vue, hérités de l'histoire ou de l'organisation des politiques publiques, participaient d'organiser la représentation formelle du phénomène. Ce sont de tels points de vue que les entretiens ont cherché à capter, sans souci d'exhaustivité¹² : le point de vue d'associations parties prenantes des actions et positions contre le racisme ; celui des territoires et de leurs acteurs spécifiques (collectivités territoriales¹³, associations territorialisées, délégués du préfet, etc.), car il est apparu chemin faisant que la représentation du racisme incluait *a priori* une forte distinction ou spécification des territoires ; le point de vue de l'Etat et ses services déconcentrés (Préfecture,

12 Le réseau des associations de jeunesse et d'éducation populaire, qui faisaient initialement partie des points de vue que nous souhaitions solliciter n'a pas pu l'être, en raison de l'arrêt-maladie d'un membre de l'équipe. Leur point de vue est toutefois régulièrement mis en scène par la presse locale.

13 Nous avons envisagé, avec l'ACSE, une enquête auprès d'un panel de maires de communes de la région. Des problèmes de disponibilités des élus ont rendu caduque cette orientation dans le temps imparti à cette phase du travail.

Education nationale¹⁴, Direction du travail et de l'emploi, Protection judiciaire de la jeunesse, notamment) ; le point de vue de porteurs de projets ou d'actions touchant – plus ou moins directement – aux problématiques du racisme, de la discrimination, de la mémoire de l'immigration, notamment. Nous verrons que ces différentes entrées ne correspondent pas aux polarisations effectives du discours sur le phénomène.

2° Des contacts avec des journalistes de *La Voix du Nord* qui ont suivi le projet « Naz » nous ont conduit à travailler avec le quotidien régional. Celui-ci nous a laissé l'accès à ses précieuses archives informatisées. Le travail sur un corpus de presse présente deux intérêts, pour notre démarche : d'une part, la presse semble être une source d'information directe pour les acteurs locaux (« *Une collègue me dit : il y a un article dans la Voix du Nord, tu devrais le lire...* »). Le phénomène est en partie évalué à l'aune du discours journalistique, comme en témoigne par exemple le lancement du projet « Naz », qui est lié selon Culture commune à la lecture d'un article sur le mouvement dit « gabber ». En outre, il est banal d'entendre des discours accordant aux médias une responsabilité dans l'entretien et la diffusion des schèmes racistes (« *les médias ont une part de responsabilité* »). Plus que les pratiques de racialisation dans le traitement des informations, qui sont aujourd'hui assez connues (cf. notamment : Guillaumin 2002), nous avons voulu savoir comment la presse rend compte du thème du racisme. Ce faisant, et c'est le second grand enjeu d'un tel travail, nous tenons la presse, à l'instar de Simone Bonnaïf (1991), pour une arène publique : un lieu d'observation des pratiques des acteurs intéressés par les « questions publiques » qui participe directement au processus de fabrication des politiques publiques. Le quotidien régional *La Voix du Nord*¹⁵ contribue en effet à la configuration, à la

14 Le champ scolaire a constitué de fait la majeure partie des entretiens réalisés, du moins en nombre de personnes, ce qui doit être analysé notamment comme un effet de prééminence de la logique éducative formelle dans l'antiracisme.

15 Le quotidien est une filiale du groupe Belge Rossel depuis 2005 - qui possède également *Nord Eclair* et *Le soir* (Bruxelles). *La voix du Nord* est le troisième quotidien régional de France en termes de ventes. Il compte au moment de l'étude 29 éditions locales et autant de rédactions structurées selon une organisation pyramidale en haut de laquelle se situe la rédaction centrale, située à Lille.

représentation et à la diffusion des questions publiques régionales (et au-delà). Nous reviendrons ultérieurement sur les questions de méthodes, qui font en outre l'objet d'annexes.

3° Une recherche bibliographique a été menée, sur la littérature consacrée à ces questions. Divers documents ont également été collectés (rapports publics, notes de service, traces d'actions réalisées, traces de manifestations de racisme, etc.), auprès des personnes interviewées ou dans le cadre du groupe de recherche-action¹⁶.

4° Des observations participantes ont été conduites, à l'occasion de l'accompagnement de projets dédiés à ces questions. L'ISCRA a en effet été sollicité par les équipes de lycées agricoles (ministère de l'Agriculture) de la région Nord-Pas-de-Calais pour une formation-action. L'équipe a également été sollicitée par Culture Commune et l'Acsé pour accompagner le projet "Naz" – spectacle-débat autour de l'identification de jeunes gens au néonazisme. La contribution à ce dernier projet a consisté dans la formation des animateurs du débat, dans une enquête sur la diffusion et la réception du spectacle, ainsi que dans l'accompagnement réflexif des porteurs du projet. Ces expériences seront en outre valorisées dans la réflexion sur les formes d'action (chap.5).

5° Un groupe interinstitutionnel de recherche-action a été constitué, sur la base du volontariat. La totalité des personnes sollicitées pour l'enquête et qui s'étaient déclarées intéressées par la suite de ce travail ont été invitées à une réunion de constitution du groupe (novembre 2010). Au final, une vingtaine de personnes se sont effectivement impliquées régulièrement,

16 Par ailleurs, un projet de recueil systématique de données n'a pas abouti. Une rencontre avec le responsable des Renseignements généraux (DCRI) avait permis d'envisager de faire remonter des informations à partir des catégories du renseignement – catégories qui ne portent pas directement sur le « racisme », mais qui, dans la représentation policière, sont associées à cette idée (notamment le thème des « communautés », dont on verra qu'il joue un rôle déterminant dans l'évolution de la représentation publique du phénomène). L'enjeu aurait été, outre de disposer de données éventuellement susceptibles d'alimenter un « diagnostic » régional, de pouvoir surtout travailler avec les agents du renseignement sur leurs catégories d'entendement, autrement dit sur les grilles d'interprétation qu'ils ont de la réalité sociale. Ce travail n'a pas pu aboutir.

représentants des acteurs institutionnels (Acsé, Direction du travail 59 et 62, Rectorat/Inspection académique 62, Lycées agricoles), des acteurs associatifs, et quelquefois des professionnels engagés individuellement – compte-tenu d'un intéressement personnel, mais aussi des difficultés à obtenir un engagement institutionnel sur cette question. Le groupe a défini ses objectifs, ses règles et les conditions de son travail ; l'ensemble a fait l'objet d'un document de cadrage intitulé : *Protocole de travail du groupe de recherche-action* (voir en Annexe). Il s'est réuni une fois par mois, de décembre 2010 à septembre 2011, étant accueilli dans divers lieux de la région (l'Acsé à Lille, Ch'faïd à Libercourt, Culture commune à Loos-en-Gohelle, ASGD à Grande-Synthe). Son travail a été scandé par trois temps de rencontre : une séance autour du spectacle-débat "Naz" ; une autre avec Christian Poirer, sociologue à l'URMIS et maître de conférence à l'université Paris VII ; une séance avec Olivier Noël, sociologue, chercheur à l'ISCRA et maître de conférence à l'université Montpellier III. Le reste du travail a alterné des temps d'apport théorique permettant de s'approprier des connaissances et de construire des repères sur le sujet, de longues phases de discussion permettant de faire émerger des situations-problèmes ou des « incidents racistes » (Eckmann et alii 2009), de croiser les interprétations, et de construire chemin faisant une analyse critique du phénomène, de sa représentation, et de l'action publique à son égard.

Le groupe a été accompagné par trois chercheurs de l'ISCRA, qui ont été les rédacteurs principaux du présent rapport : Fabrice Dume (coordination), Jacqueline Girardat et Vanessa Cohen. Ont participé au groupe de recherche-action : Keltoum Amichi (ASGD), Fadela Benrabia (ACSE), Valérie Belleville (Lycée agricole), Caroline Bouly (ACSE), Michaël Decroix (DIRECCTE), Leila Habchi, Nora Hamidi (DIRECCTE), Djamila Imamouine (Ch'Faïd), Annie Jogand (SGAR), Perrine Kerfysen (Culture Commune), Karim Laidouni (ASGD), Chantal Lamarre (Culture commune), Anne-Caroline Leterme (Collège), Omar Mostefaoui (Ordina'them), Naïma Noui (Ch'Faïd), Christine Robert, Anne Salhaji (Inspection académique), Virginie

Wagnon, Sébastien Wafflart (Lycée Picasso), Francis Werquin (DIRECCTE).

Orientation et plan de l'ouvrage

Un premier chapitre est consacré à ce qui est vu, dit, et enregistré du phénomène, par les acteurs locaux et dans la littérature. Nous identifierons trois discours distincts, qui donnent de la question une représentation hétérogène. Un rapide tour d'horizon des données statistiques relatives au racisme nous conduira à pointer quelques problèmes concernant le discours général sur le racisme. Une première suspension théorique repositionnera le cadre d'analyse, pour aborder les processus et rapports de racialisation (Changer d'approche 1). Nous nous pencherons ensuite sur la situation des acteurs locaux, la façon dont ils abordent la question et envisagent l'action, avec leurs points de vue, leurs contradictions et leurs difficultés (chap. 2). L'approche de ces difficultés nous conduira à aller regarder ce qui se joue dans le nom même de racisme et d'action face au racisme, ou dans l'ordre du problème public. Le troisième chapitre traitera du discours sur le problème public vus à travers la presse locale. A l'issue de ce travail, une seconde suspension théorique nous conduira à revenir sur le problème théorique que pose le concept de racisme, et à proposer une autre approche, "par en bas" (Changer d'approche 2). Pour terminer, nous analyserons quelques pistes d'action qui vont dans le sens de ce « nouveau » point de vue, à partir d'expériences conduites en région Nord-Pas-de-Calais. Dans une perspective contributive, nous formulons par suite quelques pistes pour refonder une action publique face au racisme.



Projet de plaque de rue, 2009